

Election de l'Adjoint Supplémentaire
Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Chone Charles, Maire, à l'élection de l'Adjoint Supplémentaire, dont la nomination a été décidée

par délibération du 21 Mars 1959.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	13
Il y a eu bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7

Ont obtenu : M. Henry Pierre 7 voix
M. Henry Jacques 1 voix
M. Triboulot 1 voix
M. Gardinier 1 voix
M^{me} Jacottin 2 voix

M. Henry Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Adjoint Supplémentaire.